L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 12 FEVRIER 1882.

FEUILLETON.

No 6 Commencé le 8 janvier.

LA

Fille d'Auberge

—PAR—

ALFRED SIRVEN.

Première Partie.

X

BAL AU CHATEAU

(Suite)

—Comme tu es pâle, ma chère enfant! C'est ce que je t'ai dit qui t'affecte à ce point?

Eloé ne répondit pas. Elle était visiblement torturée.

Dame Babeth reprit, avec un semblant de regret continué par une sorte d'enjouement:

—Si j'avais su!... C'est moi qui t'aurais caché la vérité. J'ai eu tort de céder à ta prière. Je devine; à toi aussi il en a conté.... oh! en tout bien tout honneur, j'en suis sûre.... pour le bon motif.... Ah! il est bien trop malin pour brusquer une belle et bonne fille comme toi.... Tu aurais joliment tort de t'occuper de lui... d'autant que tu ne serais pas en peine, ma foi, de trouver un mari et un meilleur que ce sauvage....

—Ah! pourquoi ai-je consenti à venir ici; sanglota l'infortunée fillette, en cachant de ses deux mains mignonnes ses yeux noyés de larmes.

Rien ne ressemble autant à une honnête femme qu'une coquine, dit-on. Dame Babeth avait tous les dehors d'une franche et loyale personne; un visage placide et réjoui, une parole pateline, une sorte d'éloquence séduisante, et ces allures libres et fières que donne une conscience tranquille, ferme et vertueuse.

Pourtant, le piège qu'elle tendait à Eloé était manifestement si grossier, qu'il devait provoquer la défiance.

Mais la pauvre enfant, confiante comme on l'est à son âge, n'imaginait pas qu'une personne qui lui avait prodigué tant de marques d'intérêt était capable de mentir au point d'accuser à faux Christiern d'une action indigne. Christiern qu'elle considérait comme l'honneur même, Christiern, l'ami du brave Robin!

Dame Babeth savait que la jeunesse et la naïveté sont crédules; et comme elle était experte en tartuferie, elle connaissait le mot de Basile: "Calomniez, il en restera toujours quelque chose!"

D'ailleurs, ne l'eût-elle pas connu, qu'elle eût été capable de l'inventer.

Elle n'essaya pas beaucoup de consoler la pauvre Eloé. Elle lui dit seulement:

—Ah! s'il est Dieu permis de se mettre dans des états pareils pour quelqu'un qui ne le mérite certainement pas!

Elle comprenait qu'il serait inhabile de heurter de front cette douleur profonde, et qu'il fallait employer un autre moyen de réaction que des doléances.

Elle baissa la lumière des lampes et ne laissa que quelques bougies allumées, alla décrocher les embrasses des portières en vieille tapisserie, qui se déployèrent aussitôt par leur propre poids, et revint à Eloé:

—Reste là un instant, mon enfant, je vais te chercher un verre de vin bien sucré et bien chaud que je préparerai moi-même pour toi; cela te remettra, tu verras, c'est souverain.

Et, sans attendre son assentiment, elle courut à l'office où elle remplit un grand verre d'un vin fortement monté en épices.

Elle l'apportait elle-même à la pauvre désolée, lorsqu'elle rencontra le comte.

—Eh bien? interrogea celui-ci.

—Elle en tient plus que je ne croyais pour le Christiern. Mais, grâce à Dieu! elle ne résistera pas longtemps aux insinuations que j'ai glissées dans son petit cœur, répondit dame Babeth avec un rire significatif.

—Enfin, enfin! reprit le comte avec un mouvement d'impatience.

—Enfin cela marche à merveille. Elle s'est presque évanouie, la mignonne, et, même j'ai eu peur un instant; mais je vais lui administrer un cordial qui lui rendra vite ses couleurs. Puis, je lui procurerai un vigoureux cavalier qui, en l'entraînant dans le tourbillon des valseurs, achèvera sa guérison. Monsieur le comte peut me croire, mais, malgré sa pâleur, elle était encore tout à l'heure la plus jolie, la plus appétissante, la plus....

—Tais-toi! fit brusquement le comte dont les yeux s'éclairèrent soudain d'une lueur étrange.

—Je l'ai laissée dans le petit salon.

—Tu vas lui dire que je l'invite pour la prochaine polka.

—Monseigneur aurait tort......

—Qu'est-ce!......

—Monsieur le comte va l'effrayer.... Son moral n'est pas assez remis et nous aurons alors toutes les peines du monde à en venir à bout.... Monsieur le comte ferait mieux de feindre l'indifférence pendant une heure ou deux encore.

—Une heure ou deux? mais....

—Si monseigneur veut suivre mon avis, je réponds du succès.

En quittant le comte, dame Babeth s'empressa d'aller retrouver Eloé.

Elle parvint sans trop de difficulté à lui faire avaler sa drogue, car la pauvre enfant était à ce point anéantie qu'elle aurait bu tout ce qu'on aurait voulu, pourvu que cela la sortît de l'affreux état pathologique qui la torturait.

Presque aussitôt en effet, un changement s'opéra dans toute sa personne: le sang parut avoir repris son cours normal, les joues se colorèrent, une transpiration salutaire perla sur les tempes, et une sorte de fourmillement qui envahit les pieds et les mains fit connaître que l'engourdissement, qui l'avait gagnée, avait cessé.

Dame Babeth avait rendu aux lampes leur lumière, puis avait aidé Eloé à risquer quelques pas dans le salon.

—Vois-tu, ma fille, si tu veux t'en rapporter à moi.... et tu le peux, car je t'aime, tu n'en doutes pas.... eh bien! il ne faut plus penser à ce que je t'ai raconté ce soir. Le monde n'a pas besoin de savoir que tu as du chagrin; il est dur dans ses suppositions, le monde!.... Tu n'as que faire de sa pitié, n'est-ce pas?.... On ne s'est peut-être pas aperçu de ton absence dans le bal, rentrons, ma belle, et....

—Non, non, dame Babeth, pas encore. J'ai la tête comme vide....je tomberais....

Dame Babeth écarta les tentures d'une des portes ouvertes sur la salle du bal.

—Viens là, au moins; cela te distraira.

Et elle l'amena sur le seuil.

Au même instant le comte, qui se promenait en compagnie de quelques notables du pays, l'aperçut et vint aussitôt à elle.

Avec une grâce pleine de distinction et une amabilité parfaite, tout comme s'il parlait à une personne de son rang, il lui dit, le sourire aux lèvres:

—Me pardonnerez-vous, ma belle enfant, de n'avoir point encore dansé avec vous?

—M. le comte... balbutia Eloé confuse, rougissante et le regard embarrassé.

—Je suis inexcusable, je le sais, reprit le comte avec la plus exquise galanterie, et je réclame toute votre indulgence. Ah! les devoirs de maître de maison sont quelquefois bien difficiles à remplir pour éviter de faire naître des jalousies ou des médisances!....

Dame Babeth, enchantée de ce langage plein de tact et de délicatesse, regardait Eloé avec un sourire épanoui et semblait lui dire:

"—Hein! qu'en penses-tu? Un homme qui s'exprime avec tant de grâce et d'aménité n'a pourtant rien de terrible! Ce n'est pas là l'ogre que tu redoutais. Tu vois bien que j'avais raison, et que tu avais tort, à son égard!"

Le comte continua sur le même ton:

—Si je n'avais consulté que mon cœur....

L'air de triomphe de dame Babeth s'évanouit tout à coup à cet aveu. Ses yeux se reportèrent inquiets sur le comte, qui sentit ce regard plutôt qu'il ne le vit, et qui se reprit aussitôt:

—....Je veux dire, tout l'intérêt que je vous porte, ma belle enfant....C'est avec vous que j'eusse ouvert le bal, car vous en êtes la reine par la grâce et par la beauté....Je compte donc que vous m'accorderez le pas-redoublé que j'ai été contraint de faire....et je vous prie de m'agréer comme cavalier.

Dame Babeth avait continué à approuver, d'un mouvement de tête à peine perceptible, chacune des phrases du comte; mais elle vit bien, à l'énoncé de sa dernière, qu'il allait reperdre tout le terrain gagné dans l'esprit de la jeune fille.

Eloé n'avait pu maîtriser un soubresaut à l'idée qu'elle allait être forcée de danser avec celui qu'elle considérait comme son mauvais génie et un insurmontable tremblement s'était emparé d'elle.

Aussi dame Babeth s'empressa-t-elle de tendre la perche à sa victime.

—Est-ce que tu es indisposée, chère petite?

—Oui.... un peu.... balbutia Eloé dont les dents claquaient.

Dame Babeth faisait les grands yeux au comte pour qu'il n'insistât pas.

—M. le comte, continua la jeune fille avec un regard suppliant, je vous prie de me permettre de me reposer un instant....

—Comment donc, mignonne! reposez-vous là et tout le temps que vous voudrez, lui dit-il en lui disposant un fauteuil un peu en arrière de la porte, de façon que, restant dans le petit salon, elle pût voir ce qui se passait dans la salle du bal.

Puis, au moment de la laisser, il ajouta du ton le plus aimable et avec le plus bienveillant sourire:

—Mais n'oubliez pas que vous m'avez accordé une polka?

Quand le comte se fut éloigné, dame Babeth vint se placer vis-à-vis d'Eloé.

—Eh bien?.... Tu vois, ma fille, que tes appréhensions étaient chimériques à l'endroit de M. le comte.

Eloé ne répondit pas. La matrone continua:

—C'est un homme bien élevé et qui aime à faire des compliments aux belles personnes, voilà tout.... Oh! mon Dieu, oui, pas autre chose.... Tu n'as plus peur de lui, maintenant, j'espère, hein! ma fille?

Dame Babeth aurait pu faire beaucoup plus longuement l'apologie de son maître. Eloé n'y prêtait pas attention; son esprit était ailleurs.

L'oppression l'avait reprise; une sueur froide perlait sur son front malgré le vif incarnat de ses joues; ses yeux douloureusement impressionnés par l'éclat des lumières, peut-être aussi par la poussière que soulevaient les girations des valseuses, se fermaient malgré elle.

—Quelle heure est-il donc, dame Babeth? fit-elle.

—Je crois que c'est dix heures et demie qui viennent de sonner. Il n'est pas tard.

—Que je suis lasse, mon Dieu!.... et que je voudrais donc bien partir!

—Comment, partir? déjà! La fête commence à peine; y penses-tu!

—Oh! oui!.... je suis mal à l'aise.... la chaleur, les lumières.... je ne sais.... je suis tout étourdie. Si vous vouliez avoir la bonté de prévenir mon père, dame Babeth?

—Ton père? mais il est parti.

—Parti?... mon père... sans moi? s'écria d'une voix étranglée par l'effroi la jeune fille en se levant vivement.

—Il y a une heure à peine.... Comment, tu ne le savais pas? Il ne t'avait pas prévenue?

—Ah! gémit la pauvre enfant avec désespoir.

Toutes ses craintes, ses appréhensions, ses terreurs, un instant endormies, venaient de se réveiller tout d'un coup.

Elle se voyait prise au piège, et à la merci du comte.

En une seconde toutes les scènes qui s'étaient déroulées dans l'auberge l'avant veille repassèrent par son esprit: les propositions du comte, les menaces de Borusgeld et les paroles de Christiern: "Si tu vas au château, je te tue,.... et lui aussi,.....et moi après!

Dame Babeth tenta de calmer son agitation.

—C'est singulier qu'il ne t'ait pas avertie....Je l'ai bien vu s'en aller, et comme je m'en étonnais, il m'a dit comme ça qu'il ne pouvait laisser plus longtemps l'auberge toute seule, et que, puisque le bal devait durer jusqu'au jour, tu ne serais pas en peine de revenir, une fois la fête finie.

—Non, dame Babeth, je veux le suivre! fit Eloé d'un ton résolu.

—Mais, ma chère enfant....

—Non, non, je veux m'en aller.... insista la jeune fille avec fermeté.

—Ce n'est pas raisonnable, cela. Et M. le comte qui va revenir.... songe donc!

—Il me serait impossible de danser encore.... je n'ai plus la tête à moi.... je suis....

—Cela va se passer, tranquillise toi.

—Dame Babeth!....

—Mais, quand même, crois-tu que je te laisserais partir ainsi, seule au milieu de la nuit?.... Tiens, écoute le vent....

Puis, l'amenant près d'une fenêtre dont les vitres, dentelées par la buée, crépitaient sous les rafales glacées, elle continua:

—....Vois la neige qui fouette en tourbillons.... Et ce n'est que le commencement de la tourmente! En voilà jusqu'au matin......

—C'est égal, je veux, je dois partir, répondit Eloé, que la perspective de l'ouragan effrayait moins qu'un plus long séjour au château. Je suis habituée au mauvais temps, moi.... Laissez-moi reprendre ma pelisse et partir.....

—Jamais! s'écria dame Babeth, feignant d'être épouvantée par la tempête. Jamais, ma fille! Si je permettais cette folie et qu'il t'arrivât malheur, je me le reprocherais toute ma vie. Viens faire un tour dans le bal. Nous y rencontrerons sans doute le barbier Gottorp; je lui demanderai de t'accompagner quand il s'en retournera.

—Rentrer là? reprit Eloé en désignant le grand salon, j'aimerais mieux passer toute la nuit au milieu de la neige. Je vous en prie, ma bonne dame Babeth, je vous en supplie laissez-moi m'en aller!....

La matrone savait bien qu'elle finirait par triompher de la résistance de la jeune fille, mais elle comprenait qu'elle n'aurait raison de sa volonté et de son entêtement qu'avec de la patience et de bonnes paroles.

Elle eut l'air d'être aussi désespérée qu'Eloé.

—Hélas! ce n'est vraiment pas possible, mon enfant. J'en suis désolée!... Si je me rendais complice d'une telle imprudence....bien sûr M. le comte me chasserait de son service....Et, vraiment, entre nous, je ne puis pas dire qu'il aurait tort.

—Ah! mon Dieu! mon Dieu! exclama Eloé en tordant ses bras de désespoir et en se laissant tomber toute en pleurs sur un sopha.

Dame Babeth attendit un instant en silence que la crise fût un peu calmée.

Puis, se frappant le front avec la main, comme si une inspiration subite lui arrivait:

—Une idée, ma fille!....

Eloé leva sur elle ses grands yeux humides.

—Si tu as réellement besoin de te reposer, je vais te conduire chez moi.

—Chez vous? fit Eloé avec une expression de terreur.

La matrone, un instant, se crut devinée; mais elle continua comme si elle ne s'était pas aperçue du mouvement instinctif de la jeune fille;

—Personne ne viendra t'y troubler, sois-en bien sûre; c'est à l'autre bout du château qui donne sur le côté désert de la campagne. Ainsi!.... tu n'y entendras même pas la musique. Dans une heure ton malaise sera dissipé, le calme sera revenu et tu pourras reprendre gaiement ta place à la fête.

Elle semblait parler avec tant de bonne foi, elle avait la voix si mielleuse, elle paraissait porter un si grand intérêt à la pauvre orpheline et vouloir la traiter comme sa propre enfant, que la défiance de celle-ci fut tout à fait mise en défaut, ne pouvant, dans sa candide naïveté, supposer à cette horrible femme l'idée d'une trahison.

—Tiens, ma fille, encore un verre de vin chaud? demanda dame Babeth, en voyant un domestique arriver dans le petit salon avec un plateau chargé.

—Oh! non, merci!

—Je suis certaine que cela te ferait pourtant beaucoup de bien.

—Non, non, je ne veux plus rien prendre.

Devant le refus formel de la jeune fille, dame Babeth essaya de brusquer le dénouement de cette situation tendue, et elle y réussit.

—Bon! voici M. le comte qui revient par ici, dit-elle en prenant la main d'Eloé; partons vite!.... S'il te voyait malade, il n'aurait qu'à vouloir te faire soigner dans une des chambres de son appartement.... tandis que chez moi, dans ma chambre à moi....

Il ne fallait assurément pas tant de paroles pour la décider à quitter le salon; la seule perspective de se trouver en présence du comte eût suffi pour la faire fuir.

Elle ne se rendait pas compte qu'elle se trouvait cent fois plus en sûreté au milieu de tous les invités, dans la salle du bal, que dans la cachette la plus isolée du château.

Dame Babeth l'entraîna sans résistance.

—Hein! ma fille, disait-elle, en lui faisant monter des escaliers et parcourir tout un dédale de corridors, il serait malin celui qui devinerait que je t'ai conduite par ici!....

XI

LA SOURICIÈRE

La chambre de dame Babeth était, ainsi qu'elle l'avait dit, située dans la partie la plus éloignée des bâtiments du château.

En y pénétrant au moyen d'une grosse clef qu'elle fit bruyamment jouer dans la serrure, comme si la porte fermait à triple tour, la matrone alluma, au falot qui les avait guidées, une petite lampe à bec dont la mèche, presque noyée dans l'huile, donna une lumière rougeâtre accompagnée de fumée noire et fétide.

Cette chambre était vaste, glaciale.

Le long des murs, de hautes armoires en chêne à deux vantaux et à ferrures brillantes; dans l'un des angles, un lit pour tout ameublement.

C'était en effet la lingerie du château, et non la chambre de dame Babeth.

La lumière fumeuse de la petite lampe ne parvenait pas à dissiper l'obscurité de cette pièce et n'éclairait qu'à une distance de quelques pas.

Eloé ne put donc faire aucune remarque.

D'ailleurs, le froid l'avait saisie dans le parcours des longs corridors et elle tremblait.

La première chose que fit en arrivant dame Babeth fut d'enlever du lit un grand châle qui le recouvrait et de le jeter sur les épaules de la jeune fille.

C'était un tissu épais, moelleux et souple, fait en fine laine de Saxe, à grands carreaux de couleur, dans le genre des plaids d'Ecosse et que l'on désignait sous le nom de châle tartan.

—Viens avec moi, ma fille.... Ici, vois-tu, tu attraperas froid, dit la matrone en emmenant Eloé dans une chambre voisine qui paraissait n'avoir d'autre issue que la porte de communication qu'elle venait d'ouvrir.

Eloé la suivit.

Dame Babeth posa la lampe sur la tablette de la cheminée.

—Justement, poursuivit-elle, on a entretenu du feu ici toute la journé; tu y seras très bien, comme chez toi. Et ce sopha, qu'on doit placer demain dans la chambre à coucher de Mme la comtesse, dès que les tapis seront posés, se trouve là à merveille. C'est comme un fait exprès. Tu vas te reposer dessus; tu seras beaucoup mieux que sur un lit. Ma foi, c'est toi qui l'étrenneras. Mme la comtesse n'en dormira pas plus mal après.

Pendant que la matrone parlait, Eloé examinait la chambre avec une défiance instinctive; mais elle n'y remarqua rien qui pût justifier ses craintes et lui donner le moindre sujet d'alarme.

C'était une pièce toute nue, lambrissée du haut en bas, dépourvue de meubles, à l'exception d'un sopha en ottomane en velours d'Utrecht garni d'oreillers de même étoffe.

Dans la cheminée achevaient de se consumer quelques tisons, et, près du foyer, se trouvaient une hachette à main et quelques menus éclats de bûches qui avaient alimenté le feu toute la soirée.

Voilà tout ce qu'Eloé remarqua. Rien ne lui sembla louche, et elle commença à revenir de ses préventions.

Il y avait bien, au fond de la pièce, une fenêtre contre les vitres de laquelle la neige, fouettée par la bise, faisait entendre un grésillement continu; c'étaient, avec la porte, les deux seules ouvertures pouvant donner accès à la chambre.

Eloé était rassurée du côté de la fenêtre, élevée de plus de vingt pieds au-dessus du sol; quant à la porte, elle avait déjà résolu de l'obstruer en se servant du sopha comme de barricade.

—Vois-tu, ma fille, je vais laisser la lampe allumée, dans ma chambre; la porte reste ouverte, je ferme la mienne, et j'en emporte la clef. Dans une heure ou deux je viendrai te réveiller.

Elle s'éloigna, puis revint aussitôt sur ses pas.

—J'oubliais.... Ta porte a un verrou, tu pourras le pousser, si tu as peur.... Comme cela, tu seras bien certaine que personne ne viendra te déranger sans ta permission. Allons, à tout à l'heure, mon enfant. Dors vite, et ne te fatigue pas la tête à songer.

A peine dame Babeth eut-elle tiré et fermé à clef la porte de sa prétendue chambre, qu'Eloé s'élança vers la porte de communication, la ferma vivement et en poussa le verrou.

Alors, il lui sembla qu'elle pouvait respirer à l'aise et qu'elle n'avait plus rien à redouter de personne. Ses nerfs se détendirent.

Elle ne songea plus à mettre le sopha en travers de la seule issue donnant accès dans son réduit, mais elle eut soin de s'assurer que le verrou était solide, fortement cloué, et capable de résister à toute tentative de violence exercée du dehors.

A travers le vitrage de la fenêtre, elle reconnut que dame Babeth avait dit vrai, et que cette partie du château regardait le côté désert de la campagne, endroit pierreux et dépourvu de végétation.

Aussi loin que la vue s'étendait dans l'obscurité relative du dehors, un linceul de neige uniformisait monticules et ravins, terres cultivées et moraines, les arbres lointains même étaient confondus avec le sol dans la monotonie de la teinte blafarde qui avait envahi terre et ciel.

Faute du moindre point de comparaison, elle ne pouvait estimer, même approximativement, la distance à laquelle se trouvait élevée sa fenêtre.

La profondeur lui semblait insondable, d'autant que sa vue parcourait forcément une ligne oblique.

Sans les quelques lueurs fugitives qui, par moments, s'échappaient des tisons du foyer, la chambre eût été dans une obscurité complète, car la fenêtre se trouvait trop élevée pour recevoir le moindre reflet de la phosphorescence du tapis neigeux qui couvrait la campagne.

Eloé rassembla les petits éclats de bois et les brindilles qui étaient épars sur l'aire de la cheminée, et les disposa au milieu des braises encore incandescentes.

Bientôt une flamme aussi vive que passagère éclaira la nudité de cette pièce déserte.

Eloé en profita pour s'assurer qu'aucune surprise n'était à redouter.

Un soupçon de lumière rougeâtre qui filtrait sous la porte indiquait que la lampe brûlait toujours dans la chambre de dame Babeth.

D'ailleurs le silence le plus complet régnait dans cette partie du château; on ne s'y serait jamais douté que des centaines de personnes se gaudissaient à peu de distance aux éclats d'un orchestre où les cuivres dominaient.

Le vent, qui soufflait avec violence, transportait les harmonies bruyantes de la musique du côté opposé, où, du reste, l'atmosphère surchargée de brume glacée les étouffait bientôt.

Affranchie de ses appréhensions, qu'elle envisageait maintenant comme des chimères, Eloé porta tout naturellement sa pensée sur les perfides accusations que dame Babeth avait portées contre le domestique du comte.

Et, debout, au milieu de la chambre, elle songeait:

—Mon Dieu!.... Christiern.... est-ce possible!.... Lui!.... Etre tombé si bas!.... Il m'avait toujours paru bon, loyal, honnête!.... Il avait toujours de si fières paroles pour blâmer les méchants ...., et les malfaiteurs!.... Mon Dieu, à qui donc se fier aujourd'hui!....

Tout en faisant ces réflexions, elle s'approcha du sopha, disposa deux oreillers superposés à l'une des extrémités, et se coucha en prenant toutes les précautions possibles pour ne pas chiffonner sa jupe et froisser son corsage.

Puis elle étendit sur elle, en guise de couverture, le grand châle de laine que, en arrivant, la matrone lui avait jeté sur les épaules.

Et, dans sa pensée, elle cherchait à innocenter son ami, son cher Christiern:

—Non, non.... cela n'est pas, j'en suis sûre!.... Il n'est pas coupable de ce dont on l'accuse.... Robin, le vieux garde-chasse, qui lui a servi de père, qui l'a élevé.... Robin l'aime et l'estime.... Et il a l'expérience des hommes, le vieux Robin!.... Avant-hier, au sujet de Christiern, il m'a dit, et c'est resté gravé là: "Tu l'aimes? Tu as raison; c'est un brave cœur, tu peux te fier à lui." Oh! oui.... Pourtant, si on l'a éloigné du château....

Une sorte de somnolence commença à l'envahir peu à peu.

Les pensées lui arrivaient plus espacées; elles se [illegible] ment dans son esprit, signe précurseur du sommeil qui la gagnait invinciblement:

—S'il n'avait été qu'infidèle!.... les garçons, à ce qu'on dit, sont presque tous comme cela.... j'en aurais éprouvé un grand chagrin.... oh! oui!.... beaucoup de peine.... mais enfin.... j'aurais pu lui pardonner.... oui, je lui aurais pardonné.... car il m'aime.... Il me l'a dit.... et mon cœur l'avait deviné.... et moi aussi je l'aime!.... je l'aime!....

Elle était tout à fait endormie.

Sa tête, supportée par l'un de ses bras, était tournée du côté de l'âtre, d'où s'échappaient encore des sortes de fulgurations rougeâtres chaque fois que le vent, s'engouffrant par la cheminée haute, secouait et entraînait les cendres blanches qui se formaient sur les charbons.

Ces lueurs incertaines, lumière diffuse reflétée sur le charmant visage de la jeune fille, lui donnaient une expression céleste, un aspect séraphique.

Le sommeil l'avait surprise dans ses pensées d'amour candide, et il avait conservé à sa physionomie un sourire extatique de bonheur idéal.

Depuis quelques minutes Eloé dormait.

Sa respiration était calme.

La fatigue avait triomphé des émotions et des surexcitations de la soirée, et, se croyant en sûreté, elle s'était abandonnée au sommeil.

Tout à coup l'un des panneaux de la boiserie qui revêtait les murs sembla se fendre dans une partie de sa hauteur, sans le moindre bruit.

La fissure s'élargit insensiblement et l'ouverture en fut bientôt assez grande pour livrer passage à une forme humaine.

Eloé n'eût pas été endormie, qu'elle ne se fût même pas aperçue de la présence du visiteur, dont la venue avait été si savamment préparée, et que l'obscurité protégeait du reste, à souhait.

Nul autre que le comte Oswald ne pouvait avoir pénétré dans cette chambre et surtout d'une manière aussi mystérieuse.

C'était bien lui, en effet.

Du seuil de cette porte secrète, il considéra un instant la belle fille, s'assura qu'elle dormait et risqua quelques pas en avant.

La boiserie avait repris son uniformité.

Le comte s'approcha de la dormeuse, sur la pointe des pieds, comme s'il eût craint de la réveiller... Et pourtant il n'était venu que dans cette intention.

Les lueurs intermittentes et incertaines du foyer n'éclairaient plus que bien faiblement le gracieux visage de la servante.

Le comte s'agenouilla pour la considérer de plus près.

Un changement subit s'était opéré en lui.

Toute idée de violence s'était évanouie devant le calme et la sérénité de cette figure angélique... Mais l'idée ne l'avait pas abandonné!....

Comme il ne la voyait pas assez distinctement à son gré, il alla à la cheminée, et répandit sur l'âtre les braises incandescentes accumulées au centre.

Une vive lueur éclaira aussitôt la chambre.

Le comte revint s'agenouiller près du sopha et resta immobile, contemplant.

Il y avait sur le visage de la jeune fille autre chose que la fraîcheur de la jeunesse, autre chose que ce qu'on appelle "la beauté du diable." La première fois qu'il l'avait aperçue dans l'auberge de Borusgeld, c'était seulement cette fraîcheur de jeunesse, cette beauté du diable qu'il avait remarquées, qui l'avaient séduit.

Déjà, pendant le bal, il avait observé chez elle une démarche, une désinvolture, une grâce harmonieuse de tous les mouvements qui, certes, n'étaient l'apanage d'aucune des paysannes du canton.

Maintenant il découvrait dans ses traits une distinction, une noblesse que l'on ne rencontre que chez l'aristocratie de race.

Eloé dormait, la tête appuyée sur l'un de ses bras ployé; l'autre bras reposait, allongé sur le châle qui lui servait de couverture, et la main pendait sur la déclivité formée par le tissu en retombant jusque sur le plancher.

Le comte prit cette main dans les siennes et donnant à sa voix le timbre doux et ému qui lui était habituel dans les circonstances analogues:

—Eloé.... fit-il.

Si bas que ces mots eussent été prononcés, le sommeil d'Eloé n'en fut pas moins interrompu.

Elle s'éveilla à demi et crut apercevoir à ses pieds un homme qu'elle ne reconnut pas tout d'abord.

Elle ne se rendait pas compte de l'endroit où elle se trouvait et ne songeait pas non plus à dégager sa main. Elle se croyait couchée dans son lit, dans sa chambre de l'auberge et sous l'influence d'un rêve, mais elle ne pouvait distinguer les traits du mystérieux personnage qui venait de lui parler.

—Ne crains rien, chère enfant!.... reprit le comte.

Cette fois, elle avait cru entendre la voix du comte.

—L'affreux rêve! se dit-elle, en retirant vivement sa main et en se dressant à demi.

Puis elle avait reconnu le comte lui-même.

—Vous!.... ici?.... s'écria-t-elle effarée.

—Ne crains rien, te dis-je, répéta le comte.

—Ah! ce n'est point un rêve!.... c'est une horrible réalité, murmura la pauvre fille en portant par toute la chambre des regards anxieux.

—Ne t'apercevant plus au bal, poursuivit le comte, j'étais inquiet. Personne ne t'avait vue partir, je t'ai cherchée et....

—Par où êtes-vous entré? interrompit-elle d'une voix brève et forte.

En même temps, elle s'élançait du sopha vers la porte et s'assurait que le verrou était toujours glissé et que la porte n'avait point été ouverte.

Puis, les yeux écarquillés, elle cherchait à distinguer dans l'obscurité l'endroit fantastique du mur qui pouvait avoir donné accès à un séducteur.

—Par où êtes-vous entré? répéta-t-elle effarée.

Mais le comte, qui s'était relevé, alla, pour toute réponse, la prendre par la main, en lui disant:

—Ne t'effarouche donc pas ainsi, mignonne! ...... C'est un ami, un ami sincère et non ton seigneur, qui te parle. Viens là.... et causons comme de vrais amis....

[A continuer.]

Préault était très lié avec Lamartine. Lorsque celui-ci était chef du pouvoir exécutif, il dit un matin à Préault:

—Pourquoi donc ne portez-vous pas le ruban de la Légion d'honneur?

—Hélas! répondit l'artiste, c'est que je ne suis pas décoré.

Etonnement de Lamartine, qui s'engagea sur l'heure à réparer un semblable déni de justice.

—Promettez-moi, ajouta Lamartine, de ne rentrer que ce soir dans votre atelier. Je tiens absolument à ce que vous trouviez votre brevet en arrivant chez vous.

Confiant dans cette parole Préault se garda bien de rentrer chez lui avant la nuit. Mais en apercevant son concierge, il lui dit avec assurance:

—Un garde municipal à cheval vous a remis, dans la journée, un pli pour moi.

Réponse du concierge, qui jure ses grands dieux que personne, à pied ou à cheval, n'était venu demander M. Préault.

Il se coucha, persuadé qu'il ne pouvait y avoir là qu'une négligence dans les bureaux de la Chancellerie de la Légion d'honneur. Mais les lendemains succédèrent aux lendemains, et le brevet n'arrivait pas.

Préault, un peu dépité, ne souffle mot, et ne revoit Lamartine que lorsqu'il était tombé du pouvoir. Il le rencontre un jour, dans les premières années de l'Empire, et Lamartine—oublieux!—lui fit sans malice la même question: "Pourquoi donc ne portez-vous pas le ruban de la Légion d'honneur?" Préault lui rappela en souriant et sans amertume la promesse qu'il lui fit lorsqu'il était dictateur. Lamartine réfléchit un instant et lui répondit avec l'accent le plus naturel:

"Tenez vous beaucoup à ce ruban, mon cher Préault? C'est, après tout, un pauvre honneur; Quand on ôte son habit, il n'en reste plus rien."

La médiocrité se blesse toujours en se frottant au génie.

—Au cabaret:

Quelques musiciens ivrognes sont en train de se griser; plusieurs sont déjà sous la table. Ils y glissent chacun à leur tour; enfin, le dernier, plus pochard et plus musicien que les autres, finit par rejoindre les camarades sous la table en bégayant:

"Il n'y a......qu'une musique......au monde....c'est la.....mus.....ique de... Caraf....pa!"

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Alabama Am, 737 Galt pour————Alger, Woodward & Wight
Australian Ang, 2409 Sandrey pour Liverpool 30 1er dist, T & G Forwood
Chaco Am, 576 Peterson pour les ports de la Floride Alger, R B Post & Son
Cella Ang, 2163 Leighton pour Liverpool, 42 de dist, Hall & Vaughan
Glendon Ang, 1971 Harvey pour————41 de dist, A K Miller &co
Eduardo Esp, 2153 Echevarria pour Liverpool 35 2e dist, L Ranger &co
Explorer Ang, 2010 Corbishley pour Liverpool, 10 2e dist, Lucas E Moore &co
Espanol Esp, 1353 Lasarraga pour Liverpool 37 1er dist, A K Miller &co
Essington Ang, 1765 Greig pour————Alger, A K Miller &co
Gussie Am, 996 Hill pour————Alger, C A Whitney &co
Heredia Cos Rica, 241 Price pour————12 1er dist, W D Clark &co
Jamaican Ang 2010 Winder pour Liverpool 45 de dist, T & G Forwood
Lucy P Miller Am, 533 Clark pour————14 1er dist, R B Post & Son
Louisiana Am, 2640 Gager pour New York 3 2e dist, A Moulton &co
Margaret Am, 508 Olsson pour Belize Hon 16 1er dist, S Oteri & Bro
North Britain Ang, 1729 Roberts pour le Havre Alger, A B French &co
Quebec Ang, 2621 Dale pour Liverpool 47 de dist, S las Weeks &co
Roseneath Castle Ang, 1765 Adams pour Brême 42 de dist, A K Miller &co
Suez Fr, 2125 Magnient pour le Havre 36 3e dist, Forstall Ross & Clayton
Tobasco Mex, 279 Powell pour————Alger, Avendano Bros
Viking Ang, 2568 Tupper pour Liverpool 42 de dist, J W Brownlee
W G Hewes Am, 1118 Brown pour————Alger, C A Whitney &co
Wanderer Am, 581 Evans pour Belize 14 1er dist, Macheca Bros
Yuma Esp Esp, 2197 Urarte pour Liverpool 37 1er dist, Avendano Bros

NAVIRES

City of Boston Am, —— Roy pour————La [illegible] E Moore &co
Frigga Ang, 1125 Colford pour Liverpool de rue, Muir, Duckworth &co
John Murphy Ang 1595 Cosmon pour le Havre de rue, Norton & Bell
Lydia Skolfield Am, 1264 Miller pour la Russie 34 1er dist, L Ranger &co
Mount Pleasant Ang, 1496 Wallace pour Liverpool, 2e rue, L LeCombe &co
Mattie Murphy Ang 1462 Raymond pour Liverpool de rue, A K Miller &co
Resolute Am, 1647 Nichols pour Liverpool 7e rue, Norton & Bell
Ryerson Ang 1428 Dennis pour le Havre 32 1er dist, Hall & Vaughan
Regina Ang, 1555 Bain pour————2e rue en capitaine
Swallow Am, 1209 Duncan pour la Russie 40 de dist, Lucas E Moore &co
Savannah Am, 885 Ulmer pour Reval 45 de dist A K Miller &co
Savannah All, 1431 Tablaman pour Brême 30 3e dist, A K Miller &co
Wm Tapscott Am, 1630 Roy pour la Russie 36 1er dist, Lucas E Moore &co
William Ang, 996 Journey pour————2e dist, au capitaine

BARQUES.

Adolf All, 1082 Brockelmann pour————32 1er dist, A K Miller &co
Alfeo Ital, 567 Villari pour————40 3e dist au capitaine
Aniceto Nor, 391 Schage pour Baltic 8 1er dist, Robt Oerlein
Carl Sued, 347 Olsson pour Cork 16 2e dist, Robt Oerlein
Cecilia Sued, 349 Lowe pour Baltic 16 2e dist, Robt Oerlein
Chas Bal Nor, 755 Wilhelmsen pour Baltic 18 3e dist, Robt Oerlein
Eugenia Esp, 442 Barreras pour————5e rue, D Fatjo &co
Eleonora Madre Ital, 450 Maccolin pour————30 2e dist, A K Miller &co
Emmanuele Swedenborg Ang, 799 Anderson pour————3e rue Norton & Bell
Fernando Aut, 524 Scopinich pour Brême 17 2e dist, A Comitch
Gemitori Tarabochia Aut, 770 Tarabochia pour la Russie 33 2e dist, A K Miller &co
Hersburg All, 883 Hashagen pour Brême 36 1er dist, E F Stockmeyer &co
India Esp, 785 Cairo, pour Barcelone 33 1er dist, G Corral &co
Kongsbyrd Nor, 280 Michaelsen pour Baltic 17 2e dist, Robt Oerlein
Lennington Ang, 978 Cunningham pour le Havre 1er rue, Forstall Ross & Clayton
Matsura Ang, 1194 Hosmer pour Brême, de rue, Forstall Ross & Clayton
Mentor Nor, 542 Semmelsen, pour Cadix, 5e rue, Robt Oerlein
Mareco Ital, 543 Mareco pour————Pie Tier, Bassetti et Xiques
Noel Nor, 513 Christophersen pour Baltic 22 1er dist, Robt Oerlein
Navigatore Ital, 642 Laura pour Gènes 27 3e dist, A K Miller &co
Palermo Ang 836 McLaughlin pour Liverpool 3e rue, Hall & Vaughan
Penang Am, 583 Townsend pour————30 3e dist, Norton & Bell
Princesa Dagmar Esp, 446 Urquiano pour l'Espagne 3e rue, G Corral &co
Sirene Aut, 554 Cosulich pour————30 3e dist, A K Miller &co
Schiller Nor, 419 Christiansen pour Reval 24 3e dist, Robt Oerlein
St Cloud Am 734 Stephens pour————Pointe, en capitaine
Triade Tarabochia Aut, —— Tarabochia pour Baltic, 33 3e dist, A K Miller &co
Wimmera Ang, 978 Robbins pour Liverpool 36 3e dist. De Wolf & Hammond

BRICKS.

Frithiof Sued, 221 Petersen pour Baltic 22 1er dist, Robt Oerlein

GOELETTES.

Ariel Mex, 118 Brown pour————Gretna, Gordon & Goodin
E V Olive Ang, 40 Krabel pour————Pie Tier, G W Reed
J G Whipple Am, 88 Sens pour————5e dist, en capitaine
Jennie Wood Ang, 120 Blair pour Bay Island, Pie Tier, S Oteri & Bro
Royalist Ang, 111 Beddoe pour————Pie Tier, E Pilsbury
Santo Oteri Nic, 170 Kocker pour————15 1er dist S Oteri & Bro

---

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager..........parti 4 fév
Steamship Lone Star, Quick..........parti 4 fév

BARROW.

Barque Romanoff, Pearce,..........partie 12 janv

LIVERPOOL

Steamship Pembroke, Priest,..........parti 20 janv
Steamship Teutonia, Beuchette en chargement 28 janv
Steamship Historian, Calloway, en chargement 17 janv
Steamship Commander, Woodcock, en chargement 17 jan
Steamship Mecitan, Harrison, en chargement 30 déc
Steamship Mississippi, Gibson,....parti 16 janv
Navire Mary Stuart, Wright, en chargement 14 janv
Navire Cromwell, Barstow, en chargement 15 jan
Navire Cashier, Fuller,..........parti 19 jan
Navire Shatemuc, Jones,....en chargement 22 déc
Navire Hermon, Dickson,..........parti 24 déc
Barque Sarah Hume, Lewis,..........parti 18 nov
Barque Ocean, Anderson,..........partie 19 jan
Barque Luigi V. Volpe,..........partie 5 nov

LONDRES.

Navire Annie Bingay, Walker,.....expédié 26 jan
Navire Royal Visitor, Bowler,..........parti 3 janv
Navire City of Liverpool, Whitford,...expédié 7 janv
Barque Cap. Christensen..........partie 31 déc

NEWPORT.

Barque St Julien, Fritz,....en chargement 4 déc

SHARPNESS.

Barque Gaspee, Meyter,..........parti 9 janv

STETTIN.

Barque Iris, Meibrodt,..........partie 16 déc

GIBRALTAR.

Barque Teresa Ce Vico, Molino,...partie 10 janv

HAVRE.

Navire Ben Lomond, Sutherland,.....parti 24 jan
Navire Crescent City, Kelly,..........parti 2 fév
Navire Chatiles, Nickerson,..........parti 1 fév
Barque Georgina, Jones,..........partie 1er fév

BORDEAUX.

Navire Saints, Flowers,.....en chargement 10 jan
Barque Louisiana, Podesta,..........partie 3 janv

MARSEILLE.

Steamship Mossico, ——..........parti 22 janv
Barque Engelbrecht, Eckmann,....en chargement 18 jan
Barque Ferrari, Rasso,....en chargement 15 déc

ROUEN.

Barque Forest, Cunningham,.......partie 4 jan

LIVOURNE.

Navire Benguela, Pugleung,.......partie 2 av

HYERES

Barque Com. Dupont, Croci 4...partie 31 janv

GENES.

Barque Domenico Lanese, Farnia, partie 19 janv
Barque Simpson, Gargulia,..........partie 28 jan

BREME.

Navire Friedrich, Bruggerman, ..en chargement 14 jan

PALERME.

Steamship Pecamio, Jenkins,........parti 16 janv
Brick Fritz von Ahrenstorf, Lehman, parti 14 déc

MESSINE.

Steamship Bessarabia, Crockery, en chargement 3 janv

ANVERS

Navire Leviathan, Mestjeld,..........parti 1 déc

RIO DE JANEIRO.

Navire Thos Lord, Hall,..........parti 7 jan

HAVANE.

Barque Adriante, Cacchiella,...expédiée 31 janv

PERNAMBUCO.

Barque Henry O Buckman, Harrington..........en chargement 3 fév
Barque A J Pettingill, Dewey, ...en chargement 3 fév

SAVONS DE TOILETTE

DE

L. BECKELAERS (Bruxelles)

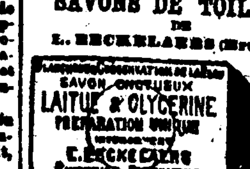

Nombre de chimistes distingués et de docteurs en chimie médicale à l'examen desquels ces savons ont été soumis en ont fait des éloges les plus flatteurs, et tout à la fois consciencieux, et le recommandent aux dames et aux mères de famille pour la toilette des enfants.

En employant la Glycérine, si bienfaisante pour l'hygiène de la peau, combinée avec une quantité proportionnelle d'huile d'amandes douces et de blanc de baleine, M. Beckelaers est parvenu à fabriquer un savon d'une qualité incomparable.

Les prix sont à peu près les mêmes que ceux des savons de toilette américaine.

Agents généraux pour les Etats-Unis:

MM. E. Fougera & Cie., 30 North William street, N. Y. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins d'articles de toilette.

31 déc—3m Mer.

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXV.

A tous ceux que le présent édit concerne—Salut

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-UNIEME JOUR DE FEVRIER 1882, connu comme le grand jour de fête de nous-même, REX, roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce jour soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Que toutes les lignes de transport dans notre domaine royal soient immédiatement annoncées et promulguées à un tarif réduit pour le bénéfice des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Qu'afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés, se rapportant promptement au département de la guerre pour être assignés en service.

III. Qu'en considération de la prompte et implicite obéissance à ces édits royaux, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale, devront être clos.

IV. Que la réputation de ces fêtes s'est étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir ces magnifiques spectacles en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, et nous adressons en conséquence à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégés par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras, leur promettant une bonne réception et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets du Crescent City sont fameux dans le monde entier.

Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple béni dans tout l'Etat; que leurs récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de notre industrie et de notre commerce; que des liens de fer rattacheront ensemble les intérêts et les sympathies des Etats voisins et distants; et nous formons le vœu que chaque année nouvelle verra s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté, notre visite annuelle à notre bien-aimée ville du Croissant.

Les "Chevaliers de Momus" feront une des plus belles processions qui se soient jamais vues le JEUDI, 16 FEVRIER 1882, et inaugureront la série des fêtes qui doivent suivre.

Au nombre des organisations qui doivent contribuer à l'éclat du Carnaval de 1882, sera celle des "Chevaliers de Protée," faisant ses débuts le MARDI 20 février 1882, dans une procession de nuit d'une splendeur excessive.

Dieu protège le roi.

Donné sous notre main et le sceau, en notre palais de Plaisirs, en notre ville de Gaîté, ce 15e jour d'octobre 1881, et le mil-dixième de notre règne.

Par le roi lui-même.

REX.

Témoin: BATHURST, Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 15 décembre 1881.

Toutes communications officielles devront être adressées à

BATHURST,

Tiroir de la Poste 122, Nlle-Orléans, Lne.

18 déc—

DéPLOYEZ VOS COULEURS!

PROCLAMATION

—PAR—

WARWICK,

Comte et Maréchal de l'Empire.

A tous les Loyaux Sujets de Sa Majesté, le Roi du Carnaval—Salut!

Attendu, que le Jour de Fête Annuel de notre Très Gracieux Souverain, REX, est proche, et en honneur de son arrivée prochaine, tous ses loyaux sujets sont requis d'arborer l'ETENDARD ROYAL, Pourpre, Vert et Or, de leurs résidences et de leurs magasins, le

Mercredi, 18 Janvier 1882,

Et, en témoignage de leur joie, à son retour, de continuer d'arborer les couleurs du Royaume jusqu'après Mardi-Gras.

DIEU SAUVE LE ROI!

WARWICK,

Comte Maréchal de l'Empire.

OFFICIEL.

ESPY,

Sixième Secrétaire de service.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 14 Janvier 1882, et l'An 1010 du règne de Sa Majesté.

14 janv—

Vingt-quatrième tableau annuel

DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

CONFORMEMENT à sa charte la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1881		$68,401 07
Sur les risques d'incendie	$53,976 27	
Sur les risques de marine	2,197 91	
Sur les risques de rivière	12,226 89	68,401 07
En moins: Pertes payées dans la même période—		
Sur les risques d'incendie	8,486 67	
Sur les risques de marine	106 39	
Sur les risques de rivière	1,351 08	
Montant au Débit du compte de Profits et Pertes	9,243 15	
Licence de ville et d'Etat et taxes sur capital et propriétés foncières	4,527 02	
Réassurances	5,336 04	
Réduction	6,217 55	
Primes remboursées	1,317 72	
Bureau des Assureurs et dépenses générales, intérêt en moins	6,938 84	44,116 48
		$24,284 59
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1881		$16,284 59
Dividende de Cinq Piastres par action déclaré le 11 janvier 1882		8,000 00
		$24,284 59

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par hypothèque	$59,705 82
" sur nantissement	19,022 52
Billets à courte échéance	8,062 47
Divers Bons et Actions	9,111 04
Bons de 4 0/0 des Etats-Unis	11,900 00
En suspens	1,296 27
Biens fonciers	18,155 86
Primes en voie de perception	13,323 94
En caisse	43,355 15
Total de l'actif	$184,284 59

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 11 janvier 1882.

M. T. DUCROS, Notaire. No 186 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 11 de janvier 1882, il a été unanimement résolu qu'un dividende comptant de Cinq Piastres par action, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1881, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

12 janv—1m

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nlle-Orléans.

BUREAUX No 109 Rue du CANAL.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, ce 13 Janvier 1882.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

Primes sur les risques de feu	$372,310 61	
Primes sur les risques de mer	50,433 24	
Primes sur les risques de rivière	38,212 23	
		$460,956 08
A ajouter, primes non acquises de 1880, acquises en 1881		153,402 75
Total des primes		$622,359 83
A déduire,		
Primes sur risques non expirés	$148,660 00	
Primes remboursées	7,800 01	156,460 01
Primes nettes acquises		$466,899 82
A ajouter,		
Intérêts	$19,254 85	
Profits et pertes	5,915 94	25,170 79
		$492,070 61
Pertes payées sur les risques		
De feu	$187,838 34	
De marine	44,005 72	
De rivière	22,023 20	
Pertes non ajustées	16,581 00	
	$270,448 26	
Réassurances	50,255 84	
Refaction (rebate)	25,596 26	
Commission d'agences	57,916 31	
Dépenses d'agences	9,269 67	
Taxes et licences	4,168 92	
Dépenses de bureau	27,197 90	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, Babcocks, et corps de sauvetage	10,772 12	$455,626 28
Bénéfice net		$36,444 33
En moins, dividendes d'intérêt pour le 1er semestre de 1881, déclaré au 30 juin 1881		15,000 00
Balance des bénéfices		$21,444 33

ACTIF.

Argent en caisse	$75,366 86
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	29,823 59
$200,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	224,000 00
Prêts sur hypothèque	30,201 81
Prêts sur nantissement	1,600 00
Actions	3,840 00
Propriétés foncières	92,862 98
Primes en voie de recouvrement	27,479 98
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association	13,799 19
	$523,991 36

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Fonds de réserve	34,293 53	
Dividendes non réclamés	2,102 50	
Pertes non réglées	16,581 00	
Primes sur risques non expirés	148,660 00	$501,547 03
Surplus		$21,444 33

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LEON SERE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 13 janvier 1882.

G. LEGARDEUR, Notaire.

A une assemblée spéciale de la direction tenue le 13 janvier 1882, il a été résolu de payer, à partir du 19 courant, un dividende d'intérêt de Cinq pour cent (5 0/0) pour le second semestre de 1881, faisant dix pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.

LEON SERE, Secrétaire.

Directeurs.

HENRY ABRAHAM,	J. S. LANAUX,
P. LANAUX,	A. LAMBERT,
R. M. SCOTT,	TH. BRIERRE,
J. P. SATARAIN,	THOMAS WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
R. W. HUNTINGTON,	G. LANAUX.

15 jan—1m

QUINZIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1881:

Primes d'incendies	$101,230 85	
Primes maritimes	6,798 53	
Primes de rivières	4,686 72	
Total des primes de l'année	$112,716 10	
Ajoutez les primes non échues de 1880	21,000 00	$133,716 10
Ajoutez l'intérêt, les profits et pertes, moins les dépenses		18,122 82
Total		$151,839 92
Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$29,718 26	
Sur risques de mers	3,512 00	
Sur risques de rivières	910 67	
	$34,140 93	
Escomptes, primes remboursées et réassurances	32,698 02	
Taxes et souscriptions	5,364 58	72,203 53
Profits		$79,636 39
Réserve pour les primes non échues	$37,215 00	
Réserve pour les pertes non ajustées	12,700 00	
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1881	10,000 00	
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1882	10,000 00	
Surplus	9,721 39	79,636 39

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir pour primes	$1,115 56
Primes en voie de perception	19,366 86
Prêts et collatéraux sur demande	120,435 00
Prêts et hypothèques	12,150 00
Actions de banques et autres et bons, prix du marché	44,556 00
Effets immobiliers	33,990 93
Meubles de bureau	1,300 00
Comptant en banque et en caisse	27,589 16
Total	$269,699 30

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.

EMIL MAIER, Secrétaire.

Fait et assermenté pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 janvier 1882.

JOSEPH COHN, Notaire.

A une assemblée du Bureau des Directeurs tenue le 12 du mois courant, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT au 31 décembre 1881, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital-actions; aussi, un dividende de DIX POUR CENT sur les primes nettes gagnées pour l'année 1881, aux actionnaires; le tout payable sur demande.

H. ZUBERBIER, Président.

E. MAIER, Secrétaire.

22jan—1m

ANT. CARRIERE,

E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 31½ RUE CARONDELET

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux

---

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285,820 08	
Primes maritimes	72,834 07	
Primes de rivières	32,776 02	$392,230 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,691 26
		$494,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$97,983 10	
Primes remboursées	22,212 78	
Réassurances	33,012 35	133,209 23
Primes nettes acquises		$363,712 80
A ajouter— Intérêt, loyer et sauvetage	$36,465 96	
Profits accumulés	114,360 90	150,826 87
		$513,548 67
A déduire pertes payées—		
Feu	$119,457 82	
Marine	33,048 15	
Rivière	31,169 95	
	$183,675 92	
Réduction, commissions d'agences, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,299 27	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	357,975 19
		$155,573 38
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,626 82	
Réclamations non réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	45,326 82
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant:

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E. U., 4 p. cent	224,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,449 00
Billets de 1ère hypothèque	101,390 90
Billets sur nantissement	12,250 00
Prêts sur demande	94,300 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 42
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	22,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,028 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	38,000 00
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	1,660 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	11,500 00
Actions du City Railroad	360 00
Actions de la State National Bank	1,732 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	640 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	2,000 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	375 00
Compte en suspens	750 00
Primes en cours de collection	442 76
	56,736 88
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 06
	$774,712 26

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,982 10
Dividendes non réclamés	4,364 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 06
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations comme ci-dessus	45,326 82
Surplus en réserve	110,247 55
	$774,712 26

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
ANT. CARRIERE,
W. A. BELL,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE,	A. SCHREIBER,
HAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT,
F. FATJO,	JULES TUYES.

15 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAU : 33 RUE DU CAMP.

SEPTIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à l'article 10 de sa charte, cette Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année prenant fin le 31 décembre 1881:

Primes reçues sur des risques d'incendie		$135,422 94
Primes reçues sur des risques de rivières		21,046 39
Primes reçues sur des risques maritimes		4,994 90
Total des primes reçues		$161,464 23
Moins—		
Pertes d'incendie	$42,205 32	
Pertes sur rivières	6,892 71	
Pertes sur mers	1,837 63	
Escomptes	17,647 90	
Réassurances	8,276 49	
Primes remboursées	9,285 38	
Pertes non ajustées	8,000 00	
Licences et taxes	3,619 77	
Dépenses, commission, etc., moins l'escompte et l'intérêt	17,511 81	115,377 60
Profits nets		$46,087 23

LA COMPAGNIE POSSEDE L'ACTIF SUIVANT:

Billets en capital-actions	$25,536 26
Argent en caisse et en banque	109,035 77
Prêts sur collatéraux et hypothèques	173,514 95
Billets à recevoir	13,906 76
Meubles et installations de bureau	3,563 10
Primes en voie de perception	31,362 84
	$355,939 28

PASSIF—

Capital actions	$150,000 00
Fonds de réserve et surplus	174,129 12
Pertes non ajustées	8,974 13
Intérêts, dividendes, etc., ici déclarés, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets de capital	22,836 03
	$355,939 28

L'exposé qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi ce 13me jour de janvier 1882.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants des bénéfices nets de l'année expirant le 31 décembre 1881, à savoir:

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) dividende inclus sur le capital payé, formant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.

Cinq pour cent au fonds de réserve, conformément à la section 3, article VIII de la charte.

Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux assureurs participants.

I. N. MARKS Président.

T. PRUDHOMME, Vice-Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	E. S. LEVY,
LEON BERTOLI,	I. N. MARKS,
H. H. BIERHORST,	WASH. MARKS,
PETER BLAISE,	A. A. MAGINNIS,
P. BOAN,	T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK,	C. SPORL
[illegible]	[illegible]
[illegible]	GEO. WATERS.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$265,530 92
Risques maritimes		26,455 71
Risques de rivières		26,518 80
Total des primes		$318,505 43
Moins primes non acquises		84,068 00
Primes nettes 31 mai 1881		$234,502 43
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu	$64,382 80	
Sur risques maritimes	5,182 37	
Sur risques de rivières	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,333 87	
Réassurances et primes remboursées	16,943 41	108,574 08
Profits		$125,928 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$222,969 99
Bons de ville (843,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	44,215 00
Billets à recevoir	56,802 55
Primes en voie de collection	35,225 28
Scrip de ville (96,379 29)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,871 72
	$687,548 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
R. W. Taylor.	

19juil

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES Factors & Traders.

49......RUE CARONDELET......49

Capital payé $1,000,000

ED. A. PALFREY..........Président
JOHN CHAFFE..........Vice-Président
THOMAS F. WALKER..........Secrétaire

Polices émises couvrant des risques d'incendie, de rivière et de marine, aux prix les plus bas du marché.

DIRECTEURS

John I. Noble,	[illegible]
John Chaffe,	[illegible]
Richard Milliken,	[illegible]
Samuel Friedlander,	[illegible]
R. M. Walmsley,	[illegible]
A. B. May,	[illegible]
T. Lytt. Lyon,	[illegible]
Samuel H. Boyd,	[illegible]
William J. Behan,	[illegible]
B. F. Eshleman,	[illegible]
Charles Chaffe,	[illegible]
A. T. Janin,	William A. Gwyn.

1er sept—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT....$400,000

Sollicite des Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..........Président.
S. B. NEWMAN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. E. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Bush,	George Martin,
Edward Malle,	Henry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Steward,	Louis Delery,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Chas. H. Doiron,	Charles Newman,
R. P. Grigsby,	S. G. Conlon,
Wm A. Phelps,	John Calder,
Fred. Marks,	Wm. R. Lyman
R. H. Adams	

20 juil—1 an V &O

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.

104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks		$265,530 92
On Marine Risks		26,455 71
On River Risks		26,518 80
Total Premiums		$318,505 43
Less Unearned Premiums		84,068 00
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid—		
On fire risks	$64,382 80	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 56	
Taxes and expenses less interest	25,333 87	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	108,574 08
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$222,969 99
City Bonds (843,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,853 63
1442 shares New Orleans Water Works Co	44,215 00
Bills receivable	56,802 55
Premiums in course of collection	35,225 28
City Time (96,379 29)	2,000 00
Judgments	7,200 00
Cash on hand	78,871 72
	$687,546 23

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
M. W. SMITH,	CHAS. LAFITTE,
R. W. TAYLOR.	

18 juin—

Avis aux Contribuables.

Bureau No 38, Passage de la Bourse.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat à des conditions avantageuses pour les intéressés. [illegible] toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.

JOHN DUFOUR

No 38 Passage de la Bourse.